

Commune de VILLEMER
Compte-rendu du conseil municipal

Séance du 13 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize mai à vingt heures trente minutes, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Franck BEAUFRETON, Maire.

Date de convocation : 3 mai 2022	Nombre de membres en exercices :	14
Date d'affichage : 3 mai 2022	Présents :	13
	Votants :	14

Présents :

Franck BEAUFRETON	Geoffrey DESPLATS
	Xavier HENRY
Gilles BENEY	Daniel HERMANS
Christian BERTAUX	Gwladys MARTIN
Florence BODIN	Franck PÉTOT
Freddy BODIN	Martine SAINTEMARIE
Éric DESHAYES	Marc VITRY

Absents excusés : Catherine ANSELME, pouvoir à Christian BERTAUX

Secrétaire de séance : Mme Florence BODIN

Après l'ouverture de la séance par Monsieur le Maire, il est procédé à l'appel des conseillers municipaux. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur le Maire appelle aux éventuelles observations relatives à la rédaction du compte rendu du 7 avril 2022. Le compte rendu du conseil du 7 avril 2022 est adopté à l'unanimité.

M. Le Maire demande qu'il soit ajouté à l'ordre du jour un nouveau point :

- Création d'un monument du « Temps des Mémoires » demandé par le 1^{er} ministre. Approuvé par le conseil municipal.

ORDRE DU JOUR

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

22 délégations ont déjà été accordées au Maire en début de mandat, ainsi que la numéro 26 de l'article L2122-22 du CGCT durant le dernier conseil.

Il s'agit donc d'approuver les délégations numéros 23, 24, 25, 27 à 31.

A l'unanimité toutes ces délégations sont accordées à Mr le Maire après lecture de chacune d'entre elles.

SDESM : adhésion de 2 nouvelles communes

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion au SDESM des communes de Tribardou et Nanteuil Les Meaux

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après rectification du tableau émis par Christian Bertaux, l'association EBG n'ayant pas fourni ses comptes, se trouve ne pas correspondre aux critères permettant l'obtention d'une subvention par la commune de Villemer.

Il est également précisé que les comptes du CSLV ont bien été contrôlés par Xavier Henry, contrôleur aux comptes.

Il est également précisé que les associations telles que « les restos du cœur » par exemple et autres obtiennent des aides et/ou subventions par le biais du CCAS.

Les autres subventions sont votées à l'unanimité par le conseil :

- CSVL	1 400 €
- Péniche Adélaïde	50 €
- APE 356 JOURS PARENTS	150 €
- Roller Skateboard St Pierre	150 €
- Chev'Anes de Trait du Bocage	150 €
- AMRCHM	100 €

Il est demandé à Mr Christian Bertaux de bien vouloir demander à l'association « Péniche Adélaïde » de se faire connaître auprès de la mairie et du SIRP afin de favoriser nos échanges et nos partenariats surtout avec les écoles.

ELECTIONS LEGISLATIVES 12 et 19 juin 2022 : tableaux des permanences

Les tableaux des permanences des 12 et 19 juin 2022 pour les élections législatives sont remplis et doivent être transmis par la secrétaire de mairie par mail à chacun des élus dans les meilleurs délais.

CREATION D'UN MONUMENT du « Temps des Mémoires » à la demande du Premier Ministre Jean Castex, faite par courrier en date du 8 avril 2022. Il s'agit d'une note qui a pour objet les commémorations nationales de la mémoire de l'esclavage.

Après discussion au sein du conseil, le conseil vote pour le projet avec 13 voix et 1 abstention (Daniel Hermans). Une réflexion sur le lieu et le type de monument est demandé à l'ensemble des membres du conseil puis le projet sera mis à l'ordre du jour d'un des prochains conseils municipaux.

AFFAIRES DIVERSES ET RAPPORTS DES COMMISSIONS

- Mr Gilles BENEY nous fait savoir qu'il a assisté à une réunion qui pourrait avoir un intérêt pour nos espaces boisés, organisée par l'AMR 77 sous la tutelle de l'entité « SYLVALIGNE ». Cette dernière se propose de nous communiquer le lien de leur site à toutes fins utiles.
- Mme Florence BODIN nous informe de l'exclusion d'un élève des services du SIRP (transport, garderie et cantine), liée à son comportement. Elle nous précise aussi que la Vice-Présidence du SIRP pour la commune de Nonville a été nommée.
- Mr Marc VITRY nous informe pour l'aspect travaux que :
 - Nous sommes en cours de réception des panneaux pour l'aménagement des zones 30km/h sur notre commune et hameaux, ainsi que le sens unique pour l'allée des cavaliers à Rebours.
 - Le lancement de la reprise de chaussée liée à un affaissement sur la rue du château à Rebours.
 - Ceux de la fibre sont en cours sur notre territoire et qu'une information sera effectuée auprès des administrés dès que nous serons en possession de dates précises, en sachant que le « déploiement/commercialisation » ne se fera pas avant mi 2024.
 - Le lancement, début juin, des travaux de parking sur les zones de l'église et de la rue des marronniers, à ce titre Mr Christian BERTAUX nous informe que le Conseil Départemental 77 nous a octroyé une subvention FER.
- Mr Marc VITRY nous informe pour l'aspect travaux que :
 - Nous sommes en cours de réception des panneaux pour l'aménagement des zones 30km/h sur notre commune et hameaux, ainsi que le sens unique pour l'allée des cavaliers à Rebours.
 - Le lancement de la reprise de chaussée liée à un affaissement sur la rue du château à Rebours.
 - Ceux de la fibre sont en cours sur notre territoire et qu'une information sera effectuée auprès des administrés dès que nous serons en possession de dates précises, en sachant que le « déploiement/commercialisation » ne se fera pas avant mi 2024.
 - Le lancement, début juin, des travaux de parking sur les zones de l'église et de la rue des marronniers, à ce titre Mr Christian BERTAUX nous informe que le Conseil Départemental 77 nous a octroyé une subvention FER.
- Mme Gwladys MARTIN demande s'il est prévu de restaurer cette année les lavoirs et plus particulièrement celui du Bourg, ce à quoi Monsieur le Maire répond que compte tenu du montant nécessaire pour la restauration, cette dernière est reportée en 2023/2024 et fera l'objet de demande de subventions.
- Mme Gwladys MARTIN informe l'ensemble des conseillers qu'un groupe de communication au sein de nos territoires est en train de se constituer via l'EDH de la CCMSL.
-

- Mr Freddy BODIN nous informe que les portes ouvertes du SDESM auront lieu le mardi 24 mai 2022. De plus celui-ci demande à Mr Xavier HENRY de nous faire un point sur les RH.
- Mr Xavier HENRY nous informe que le dossier d'un agent administratif est en cours de traitement au CDG 77, que la révision du RIFSEEP pour l'ensemble des agents est en cours de finalisation avant transmission à la commission au CDG 77. De plus, suite aux nombreuses doléances des administrés sur l'aspect de l'ouverture de la mairie au public, Mr Xavier HENRY nous informe qu'une analyse est en cours en vue d'une éventuelle réorganisation.
- Mr Xavier HENRY profite d'avoir la parole pour informer le Conseil Municipal que, compte tenu de ses nouvelles obligations professionnelles qui sont très « chronophages », il a demandé à Monsieur le Maire de lui lever ses délégations, ce qui sera effectif ces prochaines semaines.
- Mme Martine SAINTEMARIE souhaiterait qu'il y ait des formations et/ou stages « 1^{er} secours aux personnes » organisés par la commune. L'ensemble du conseil étant pour il lui est demandé de bien vouloir constituer un dossier « projet » sur ce afin de le présenter en vue de le valider par la suite.
- Mme Martine SAINTEMARIE fait état du fait que le dernier règlement de l'eau validé par le Conseil Municipal doit être notifié aux abonnés. Ceci étant juste, Monsieur le Maire demande à Mme Martine SAINTEMARIE de bien vouloir étudier la meilleure des solutions pour ce, tant sur l'aspect économique, pratique que légal, et de la présenter en vue de la mettre en place, ce que cette dernière accepte.
- Mme Martine SAINTEMARIE demande des précisions sur l'aspect des commandes passées par la commune ainsi que les délégations sur ce des agents. Monsieur le Maire informe que les délégations seront revues et corrigées de manière que les directives déjà données soient respectées à savoir : le Maire doit signer les commandes et/ou l'adjoint lié par ses délégations au domaine concerné par la commande en priorité. Dans le cas d'absence du maire et de l'indisponibilité de celui-ci ainsi que de l'adjoint concerné, l'ordre du tableau sera à prendre en compte. Si aucun des adjoints est présent et disponible ce sera obligatoirement un conseiller municipal délégué qui se devra de signer, et en ultime phase un agent ayant délégation. Le maire attire l'attention sur le fait que tous les rédacteurs de bons de commandes se doivent de consulter auparavant le service finances.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h30

La secrétaire de séance,
Florence BODIN

Les Membres

Le maire,
Franck BEAUFRETON

Catherine ANSELME Pouvoir à Christian Bertaux	Franck BEAUFRETON 	Gilles BENEY	Christian BERTAUX	Florence BODIN
Freddy BODIN	Éric DESHAYES	Geoffrey DESPLATS	Xavier HENRY	Daniel HERMANS
Gwladys MARTIN	Franck PÉTOT	Martine SAINTEMARIE	Marc VITRY	

